

## **CONDITIONS DE L'ACTION/RÈGLEMENT**

### **La chasse au trésor MediaMarkt**

#### **1. GÉNÉRALITÉS**

- 1.1 L'action « La chasse au trésor MediaMarkt » (ci-après dénommée " l'Action ") débute le 9/12/2024 à 10h et se termine le 13/12/2024 à 18h.
- 1.2 L'organisateur de cette Action est Media Markt- Saturn Belgium N.V., établie et enregistrée à Boechoutlaan 102-105 1853 Strombeek-Bever, Belgique, inscrite à la Chambre de Commerce sous le numéro 0477.140.426.0477.140.426. (ci-après dénommé " MediaMarkt " ou " Organisateur ")
- 1.3 Les présentes conditions de l'Action définissent les conditions et règles applicables aux participants à l'Action organisée par MediaMarkt via ses réseaux sociaux (TikTok et Instagram).  
Les conditions de l'Action restent valables pendant toute la durée de l'Action.
- 1.4 Les conditions de l'Action sont disponibles sur les chaînes TikTok et Instagram de l'Organisateur, ou seront diffusés les livestreams.
- 1.5 En participant à l'Action, le participant reconnaît se soumettre aux conditions de l'Action. MediaMarkt et les participants sont liés par les présentes conditions de l'Action.

#### **2. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- 2.1 La participation à l'Action est gratuite et n'est soumise à aucune obligation d'achat. Les participants doivent regarder les livestreams de l'Organisateur sur TikTok et Instagram, deviner la localisation du livestream et s'y rendre pour tenter de gagner le prix. Une fois sur place, les participants doivent pouvoir prouver qu'ils regardent activement le livestream.

L'Action aura lieu exclusivement en Belgique. La participation à l'action est ouverte à toute personne physique disposant de la capacité juridique et d'une adresse belge (ci-après le "Participant"). Cette Action ne s'applique pas aux commerçants, aux entrepreneurs et aux autres personnes agissant dans le cadre d'une activité commerciale ou professionnelle.

Les participants de moins de 18 ans (mineurs) ne peuvent participer à l'Action que s'ils sont légalement représentés. Si un mineur participe à l'Action, MediaMarkt supposera qu'il a l'autorisation de ses parents/de son tuteur.

- 2.2 Les collaborateurs de MediaMarkt et toute personne qui est directement ou indirectement impliquée dans l'Action dans un sens organisationnel quelconque, ou qui a connaissance de l'Action à l'avance, ne peuvent pas participer à cette Action.
- 2.3 Pendant la durée de l'Action, chaque personne ne peut participer qu'une fois à l'Action (même nom, même prénom et/ou même adresse électronique).
- 2.4 La participation n'est valable que si le participant se rend personnellement sur place pour récupérer son prix.
- 2.5 La participation n'est valable que si le participant sait, une fois sur place, démontrer qu'il regardait bien le livestream.
- 2.6 Un ou plusieurs participants qui manipulent ou augmentent frauduleusement leurs chances de gagner par quelque moyen que ce soit, ensemble ou séparément, peuvent être exclus de la participation. L'Organisateur se réserve également le droit d'exclure un participant de la participation à l'Action s'il enfreint les termes des présentes Conditions/du présent Règlement de l'Action ou toute loi applicable. L'Organisateur ne peut en être tenu pour responsable.
- 2.7 En participant à l'Action, le participant accepte que MediaMarkt crée du matériel visuel de lui/elle dans le cadre de l'Action. MediaMarkt peut utiliser, publier, reproduire et distribuer ce matériel dans ses communications internes et externes. MediaMarkt traitera le matériel visuel avec soin et ne publiera pas d'images pouvant objectivement causer des dommages inutiles aux participants.
- 2.8 Le participant déclare et garantit qu'il n'agit pas de manière illégale et/ou en violation de la loi et que MediaMarkt peut utiliser le nom d'utilisateur Instagram/TikTok du participant et/ou le matériel visuel dans le cadre de cette Action. En particulier, le Participant déclare et garantit que cette participation ne viole aucun droit (de propriété intellectuelle) de tiers et n'est pas ou ne peut pas être offensante, trompeuse ou autrement contraire au bon goût ou à la décence.

### **3. DÉROULEMENT DE L'ACTION**

- 3.1 Afin de prendre part à l'Action MediaMarkt, les participants doivent agir comme suit :
- ils doivent suivre le livestream sur Instagram ou TikTok
  - ils doivent deviner la localisation exacte du livestream
  - s'y rendre en personne pour récupérer leur prix
  - une fois sur place, démontrer qu'ils suivaient bien le livestream

### **4. PRIX**

- 4.1 Les participants auront la possibilité de gagner les prix suivants :

#### **1 prix**

1x Philips Airfryer Dual basket (d'une valeur de 199€)

1x carte-cadeau MediaMarkt d'une valeur de 100€

**1 prix**

1x Fresh 'n Rebel Party Loud L speaker (d'une valeur de 279,99€)

1x carte-cadeau MediaMarkt d'une valeur de 100€

**1 prix**

1x META Quest 3S (d'une valeur de 329,99€)

1x carte-cadeau MediaMarkt d'une valeur de 100€

**1 prix**

1x Samsung Galaxy Watch Ultra (d'une valeur de 559€)

1x carte-cadeau MediaMarkt d'une valeur de 100€

**1 prix**

1x Ninja Creami (d'une valeur de 229€)

1x carte-cadeau MediaMarkt d'une valeur de 100€

4.2 La 1<sup>ère</sup> personne répondant aux conditions du point 3.1 et mettant la main physiquement sur les prix sera déclarée vainqueur du jour.

4.3 L'Organisateur peut annuler ou modifier un produit de l'Action à tout moment pour des raisons de production ou de contenu, ou pour des raisons de sécurité ou d'autres raisons indépendantes de sa volonté (force majeure).

4.4 Le droit à un prix est strictement personnel, non transférable et non échangeable contre des espèces et/ou d'autres biens ou services.

4.5 Si le prix est un bon d'achat, sa validité peut être limitée dans le temps.

4.6 Les prix gagnés à tort peuvent être réclamés par l'Organisateur.

## **5. MODIFICATIONS DE L'ACTION**

MediaMarkt se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de résilier les Conditions de l'Action et/ou l'Action de manière unilatérale et provisoire. La notification en sera faite sur ses réseaux sociaux. Il ne sera pas tenu responsable et aucune compensation ne pourra être réclamée. Si l'Organisateur est contraint de mettre fin prématurément à l'Action, de la modifier ou d'y mettre fin en raison du comportement inapproprié de l'un des Participants, l'Organisateur se réserve le droit de réclamer une indemnisation pour tout dommage subi de ce fait.

## **6. RESPONSABILITÉ**

MediaMarkt n'est pas responsable, sans s'y limiter, des erreurs d'impression et de composition sur le site web ou dans d'autres communications, des pannes et/ou des défaillances du réseau, des logiciels et du matériel, ni de toute saisie et/ou traitement incorrect des données de participation ou des dommages causés par ou en relation avec l'Action ou autrement. MediaMarkt exclut toute responsabilité à cet égard.

## **7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

- 7.1 Les données à caractère personnel fournies sont traitées conformément à la législation sur la protection de la vie privée, y compris le Règlement général sur la protection des données.
- 7.2 En sa qualité de responsable du traitement, MediaMarkt ne traitera (ou ne fera traiter) les données collectées que pour le bon déroulement de l'Action et aux fins spécifiées dans les Conditions de l'Action. Les données à caractère personnel peuvent être transmises à des tiers (par exemple, des prestataires de services qui traitent vos données en notre nom), à une ou plusieurs entités du groupe auquel MediaMarkt appartient, dans le cadre des finalités précitées. Les données à caractère personnel ne seront pas vendues à des tiers.
- 7.3 L'organisateur conservera les données à caractère personnel collectées pendant la période nécessaire à l'administration de l'Action et au plus tard jusqu'à la fin de l'Action.
- 7.4 De plus amples informations sur l'utilisation des données à caractère personnel sont disponibles dans la déclaration de confidentialité de MediaMarkt Belgique. Vous la trouverez à l'adresse [https://www.mediemarkt.be/fr/shop/privacy\\_policy.html](https://www.mediemarkt.be/fr/shop/privacy_policy.html).

## **8. QUESTIONS/PLAINTES**

- 8.1 Avez-vous une question à propos de cette Action ? Veuillez nous contacter via [social@mediamarkt.be](mailto:social@mediamarkt.be).
- 8.2 Avez-vous une plainte à formuler au sujet de cette promotion ? Si tel est le cas, veuillez nous contacter via [social@mediamarkt.be](mailto:social@mediamarkt.be) au plus tard 7 jours après le 13 décembre 2024. Les plaintes qui ne sont pas soumises à temps et/ou qui ne sont pas formulées par écrit ne seront pas traitées.

## **9. DISPOSITIONS FINALES**

- 9.1 Les Participants s'engagent, en cas de plainte concernant l'application ou l'interprétation de l'Action, à trouver d'abord une solution amiable avec l'Organisateur avant d'entreprendre toute autre démarche.
- 9.2 Si une disposition des Conditions de l'Action est jugée nulle ou invalide, les autres dispositions des Conditions de l'Action resteront en vigueur. MediaMarkt est en droit de prévoir une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de la portée de la disposition nulle ou annulée sans être elle-même nulle ou annulable.
- 9.3 Aucune partie ayant un rapport avec l'Action ne peut être reproduite ou publiée sans l'autorisation écrite préalable de MediaMarkt.

9.4 Les présentes Conditions de l'Action sont régies exclusivement par le droit belge d'application. Tous les litiges découlant des présentes Conditions de l'Action qui ne peuvent être réglés seront soumis au tribunal compétent de Bruxelles, Belgique.